

Orientations et objectifs du contrat de ville de Plaine Centrale - Bonneuil

Les objectifs par piliers

Piliers	Orientations	Objectifs opérationnels du contrat de ville
Cohésion sociale	Favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances	Accompagner la scolarité et le parcours éducatif des enfants et des adolescents, notamment ceux présentant des signes de vulnérabilité en prenant en compte la globalité de leur environnement
		Renforcer le lien école-famille-enfant
		Soutenir l'éducation à la citoyenneté des jeunes
	Favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé	Prévenir et accompagner la prise en charge des souffrances psychosociales (isolement social, comportements addictifs...)
		Décliner les stratégies locales en matière de santé à l'échelle des quartiers
	Prévenir la délinquance dans les quartiers	
	Favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs	Favoriser l'accès à la culture
		Favoriser l'accès aux activités sportives et de loisirs
	Lutter contre l'isolement des publics fragiles et favoriser le lien social	Elaborer une stratégie d'accès aux droits et aux services
		Contribuer à l'intégration des étrangers
Promouvoir le lien social et la citoyenneté		
Cadre de vie et renouvellement urbain	Pour une ville durable, favoriser l'accès au logement pour tous, renforcer la mixité sociale et fluidifier les parcours résidentiels	Proposer une stratégie de peuplement concertée
		Poursuivre la construction de logements conventionnés/ marché libre et diversifier l'offre
	Améliorer les conditions d'habitat et de cadre de vie	Promouvoir la ville durable
		Poursuivre les interventions sur les immeubles et logements conventionnés existant, ainsi que sur les copropriétés dégradées et l'habitat indigne
		Améliorer la qualité des espaces publics et leurs usages
		Améliorer la tranquillité publique, la sécurité et la gestion des quartiers
	Favoriser l'ouverture et l'intégration des quartiers et diversifier leurs fonctions	Désenclaver les quartiers pour les ouvrir sur l'extérieur et les intégrer pleinement à leur unité urbaine
		Favoriser l'accès des habitants à des services et équipements publics de proximité
	Renouvellement urbain (objectif transversal)	Poursuivre les opérations de renouvellement urbain

Développement économique et emploi	Favoriser l'accès des habitants à une offre de formation adaptée à leur profil et aux besoins des entreprises locales	Renforcer l'accès à l'information sur les formations et les aides à l'emploi
		Développer des actions de formation en fonction des besoins des entreprises existantes ou en cours d'implantation et en partenariat avec elles
	Accompagner l'accès et le maintien dans l'emploi des habitants des quartiers	Soutenir les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et les manifestations en faveur de l'emploi pour les habitants des quartiers
		Soutenir la création et le développement des structures d'insertion par l'activité économique
		Lever les freins à l'emploi (santé, mobilité, maîtrise de la langue...)
		Développer les clauses d'insertion et l'offre d'emplois aidés au bénéfice des habitants des quartiers
	Créer, développer et maintenir de l'activité économique au bénéfice des habitants des quartiers	Faciliter l'implantation d'entreprises dans les quartiers
		Soutenir la création d'activités dans les quartiers
		Encourager et soutenir le maintien, la reprise et le développement des commerces et de l'artisanat dans les quartiers
		Développer l'économie sociale et solidaire dans les quartiers
Les thématiques transversales	Priorités du protocole d'engagements renforcés et réciproques	
Jeunesse	Education, parentalité, citoyenneté	
Egalité Femmes/ Hommes	Développement économique, emploi, insertion	
Prévention et lutte contre les discriminations	Tranquillité publique	
	Santé	